



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1996/248
4 avril 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL SUR LA MISSION DE VÉRIFICATION DES NATIONS UNIES EN ANGOLA (UNAVEM III)

I. INTRODUCTION

1. Le présent rapport est soumis conformément au paragraphe 21 de la résolution 1045 (1996) du Conseil de sécurité, en date du 8 février 1996, dans laquelle le Conseil m'a notamment prié de lui faire rapport le 4 avril 1996 au plus tard sur les mesures concrètes que le Gouvernement angolais et l'União Nacional Para a Independência Total de Angola (UNITA) auront prises en vue d'atteindre les objectifs et de respecter le calendrier convenus entre eux, et de le tenir pleinement informé de l'évolution de la situation sur le terrain. Le rapport porte sur les faits survenus depuis mon précédent rapport en date du 6 mars 1996 (S/1996/171).

II. ASPECTS POLITIQUES

2. À la suite des entretiens qui ont eu lieu entre le Président José Eduardo dos Santos et le dirigeant de l'UNITA, M. Jonas Savimbi, le 1er mars 1996 à Libreville (Gabon), l'atmosphère politique dans le pays s'est améliorée. Des progrès ont également été réalisés dans la mise en oeuvre du calendrier révisé approuvé par les deux parties, en particulier en ce qui concerne les aspects militaires du processus de paix.

3. Le dialogue entre le Gouvernement et l'UNITA s'est poursuivi à l'intérieur et en dehors du cadre de la Commission conjointe. Des délégations gouvernementales de haut niveau se sont rendues à Bailundo et dans d'autres zones contrôlées par l'UNITA pour des entretiens avec M. Savimbi et ses principaux collaborateurs. Les délégations du Gouvernement et de l'UNITA auprès de la Commission conjointe se sont réunies pratiquement tous les jours à Luanda, et le Groupe de prévention des conflits armés a continué à fonctionner régulièrement. À plusieurs occasions, des consultations concernant des questions militaires et humanitaires qui se posaient au niveau régional ont également été tenues entre les deux parties et l'UNAVEM (UNAVEM III) dans la province de Uíge.

4. Plusieurs éléments d'une déclaration faite par M. Savimbi le 13 mars 1996, au cours d'une cérémonie commémorant le trentième anniversaire de l'UNITA, ont toutefois suscité de graves préoccupations touchant son adhésion aux importantes décisions adoptées par les deux parties à Libreville. Le 18 mars, mon

Représentant spécial, M. Alioune Blondin Beye, accompagné par les représentants des trois États observateurs (États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie et Portugal), s'est rendu à Bailundo pour examiner avec M. Savimbi les progrès réalisés dans le processus de paix et clarifier la position de l'UNITA sur un certain nombre de questions cruciales. À l'issue de ces entretiens, mon Représentant spécial a pu déclarer publiquement que l'UNITA avait reconfirmé les engagements qu'elle avait pris au Gabon. Lors d'une entrevue avec la presse le 27 mars, M. Savimbi a néanmoins de nouveau laissé planer des doutes sur certains des engagements pris par l'UNITA. De telles déclarations peuvent être très préjudiciables au processus de paix, et c'est la raison pour laquelle mon Représentant spécial cherche à obtenir des précisions supplémentaires de M. Savimbi.

5. Le 21 mars 1996, mon Représentant spécial a eu des entretiens fructueux à Luanda avec le Président dos Santos. Au cours de la période à l'examen, un certain nombre de dignitaires étrangers se sont rendus en Angola pour essayer de faire comprendre aux deux parties qu'il fallait accélérer la mise en oeuvre des différentes dispositions du Protocole de Lusaka (voir S/1994/1441, annexe).

6. Depuis mon dernier rapport, de nouveaux progrès ont été enregistrés en ce qui concerne la libération des prisonniers. Le Gouvernement a libéré les 354 détenus enregistrés auprès du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et, au 1er avril, l'UNITA en avait libéré 157.

7. Bien que le Gouvernement ait à maintes reprises offert du temps d'antenne supplémentaire sur la radio et la télévision nationales angolaises pour des programmes d'information des Nations Unies, il n'a pas encore accordé à UNAVEM III les moyens nécessaires pour créer une station de radio indépendante. Mon Représentant spécial continue de soulever cette question importante aux niveaux les plus élevés du Gouvernement.

III. ASPECTS MILITAIRES

A. Respect du cessez-le-feu et statut d'UNAVEM III

8. Au cours du mois de mars 1996, la situation militaire est demeurée stable, à l'exception de quelques incidents qui se sont produits dans les secteurs diamantifères et les zones d'élevage de bétail, ainsi que dans la province de Malange. Le mécanisme de prévention des conflits entre le Gouvernement et l'UNITA qui fonctionne sous les auspices de l'ONU a permis de prévenir des violations graves du cessez-le-feu. Les forces armées angolaises (FAA) ont finalement accepté de se retirer des zones situées autour d'Andrada, de Lucapa et de Cafunfo qu'elles avaient prises en décembre 1995 et février 1996, ce qui a permis aux deux parties de procéder au dégagement de leurs troupes dans cette région où la situation est très instable et de commencer à déminer la route de Malange à Saurimo (voir plus loin par. 16). UNAVEM III a continué à encourager les entretiens entre des responsables militaires du Gouvernement et de l'UNITA dans différentes parties du pays.

9. Autre fait positif, le Gouvernement a remis à UNAVEM III le 21 mars 1996 un plan pour la première phase du retrait des FAA, notamment de ses armes lourdes, jusqu'aux casernes les plus proches dans les provinces de Bengo, Huambo, Kuando

Kubango et Uíge. UNAVEM III suit de près ce processus, qui a commencé le 25 mars 1996. J'espère qu'il contribuera à renforcer la confiance entre les deux parties et sera suivi par d'autres mesures visant à promouvoir dans l'ensemble le processus de paix.

10. Comme prévu, le reste de la composante militaire d'UNAVEM III – la compagnie de pontage ukrainienne, deux sections supplémentaires de l'unité logistique portugaise et la compagnie mécanisée zambienne – a été déployé en Angola en mars 1996. Au 29 mars, les effectifs totaux de la composante militaire et de la police civile de la Mission s'établissaient donc à 7 071 hommes, ce qui fait d'UNAVEM III la plus importante des opérations de maintien de la paix en cours. En plus des six postes de commandement régionaux qu'elle a mis en place, la Mission a déployé 57 équipes d'observateurs, dont 34 comprennent des observateurs de la police civile.

B. Achèvement de la mise en place des forces armées angolaises

11. À la suite de négociations intensives, les délégations des deux parties sont parvenues à un accord le 9 mars 1996 au sujet des postes qui seraient alloués à l'UNITA dans les FAA, marquant ainsi un progrès dans la réalisation d'un élément essentiel du Protocole de Lusaka. En vertu de cet accord, l'UNITA fournira 18 généraux à l'armée conjointe et occupera plusieurs postes importants, notamment ceux de Vice-Ministre de la défense, de chef d'état-major adjoint, de commandant de l'une des régions militaires et de commandant du quatrième élément des FAA qui doit être mis en place. Alors que les entretiens concernant les modalités de l'intégration d'effectifs de l'UNITA dans les FAA se poursuivent, le Gouvernement a indiqué qu'il était prêt à entamer ce processus sans tarder davantage. Comme la sélection des soldats ne pourra commencer qu'après l'intégration des généraux de l'UNITA aux FAA, il importe que l'UNITA prenne immédiatement des mesures à cet égard. Parallèlement, il importe que le Gouvernement accélère tous les préparatifs pratiques en vue de l'unification des deux forces. Je fais appel aux donateurs bilatéraux pour qu'ils soutiennent cette tâche ardue.

C. Processus de cantonnement

12. Je regrette de devoir signaler qu'entre la dernière semaine de février et la fin mars 1996, le cantonnement des troupes de l'UNITA n'a guère progressé, encore que le processus ait repris le 25 mars. Au 29 mars, 18 595 soldats de l'UNITA s'étaient présentés dans les cinq premières zones de cantonnement et avaient remis au total 15 169 armes. Ceci représente une augmentation très faible par rapport aux chiffres indiqués il y a un mois (16 699 soldats enregistrés et 13 728 armes remises), ce qui est inquiétant. En outre, 1 163 soldats ont déserté les zones de cantonnement par la suite. Environ 10 000 membres des familles de soldats de l'UNITA campent également à proximité des zones de cantonnement.

13. Mon Représentant spécial et les membres de la Commission conjointe ont visité à la fois les zones de cantonnement actuellement utilisées et celles que la Mission est en train d'aménager, afin d'y évaluer les conditions de vie. Dans l'ensemble, la discipline dans les camps demeure satisfaisante et, malgré les plaintes qui ont été formulées, la Commission conjointe y a trouvé les

conditions de vie généralement acceptables. En mars, les zones de regroupement de N'Gove, N'Tuco et Quibala ont été évaluées de manière approfondie et déclarées ouvertes pour le cantonnement des troupes. Les efforts se poursuivront pour fournir une assistance accrue aux zones de cantonnement et je voudrais remercier les donateurs de la contribution qu'ils ont apportée à cet exercice essentiel.

14. Comme je l'ai indiqué au paragraphe 12 de mon précédent rapport au Conseil (S/1996/171), l'âge de certains soldats de l'UNITA et la qualité des armes rassemblées continuent de susciter de graves préoccupations. De plus, des éléments armés de l'UNITA sont toujours présents dans des zones dont ils auraient dû être retirés lors du cantonnement des troupes de l'UNITA.

UNAVEM III s'occupe activement de ces questions et de questions connexes; le processus de cantonnement doit être crédible et pleinement vérifiable, ce qui n'est pas le cas à l'heure actuelle. Les dirigeants de l'UNITA ont affirmé à mon Représentant spécial que les résultats seraient meilleurs au cours de la deuxième phase du cantonnement.

15. L'ONU, les organismes qui en relèvent et les organisations non gouvernementales qui exercent des activités en Angola continueront à faire tout leur possible pour fournir aux zones de cantonnement des services et des approvisionnements adéquats, notamment des vivres et des services médicaux, et dispenser l'instruction civique aux soldats démobilisés. Une attention particulière sera également accordée aux conditions de vie dans les camps où des membres des familles de soldats de l'UNITA se sont installés. Dans l'intervalle, les organisations humanitaires internationales procèdent aux derniers préparatifs en vue du déploiement, dans les zones de cantonnement, de plusieurs équipes médicales mobiles qui compléteront les efforts des travailleurs sanitaires qui sont déjà sur les lieux. Presque tous les soldats qui se trouvent dans les quatre premières zones de cantonnement ont déjà passé une visite médicale, et des programmes spéciaux de santé et de nutrition sont mis en place pour ceux qui souffrent de trypanosomiase, de tuberculose et de malnutrition aiguë. Une assistance médicale de base est également fournie aux membres de leurs familles dans les camps satellites et aux communautés civiles voisines. Malgré ces efforts impressionnants, le cantonnement des troupes représente une tâche écrasante qui exigera un appui supplémentaire de toutes les parties en cause.

D. Réfection des routes et déminage

16. UNAVEM III, les organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales internationales spécialisées ont poursuivi les opérations de déminage dans huit provinces angolaises. Tant la communauté internationale que les dirigeants angolais devront porter une attention particulière au problème des mines dans le pays. Les opérations de repérage des mines et de déminage devraient s'accélérer le long de la route principale de Malange à la frontière est du pays, l'UNITA ayant enfin levé ses objections à l'ouverture de cette artère vitale. La livraison de ponts métalliques supplémentaires donnés par les États-Unis et le déploiement d'une compagnie ukrainienne de pontage permettront également d'intensifier les activités. Au 29 mars, la société sud-africaine de déminage MECHEM a déjà inspecté et déminé 1 543 kilomètres de routes au total avec le concours de spécialistes de contrôle qualité détachés par l'Allemagne.

17. Les deux premiers cours de déminage organisés à l'intention des anciens soldats des FAA et de l'UNITA à l'École centrale de déminage, qui est gérée pour l'ONU ont déjà permis de former 129 démineurs, qui n'ont pas encore été déployés cependant en raison de retards dans les livraisons de matériel. L'École devrait former jusqu'à 500 démineurs angolais d'ici à la fin de 1996.

IV. ASPECTS RELATIFS À LA POLICE ET AUX DROITS DE L'HOMME

18. La composante police civile (CIVPOL) d'UNAVEM III s'est acquittée de diverses tâches décrites dans mon précédent rapport au Conseil de sécurité (S/1996/171). Conformément au calendrier convenu pour le mois de mars 1996, le Gouvernement a commencé à cantonner la police d'intervention rapide à Benguela, Lubango et Luena les 15, 22 et 29 mars respectivement, ce qui porte à six le nombre total de cantonnements. Au 29 mars, il avait cantonné 3 386 des 3 504 agents qui ont été déclarés dans ces emplacements. On l'exhorte maintenant à faire démarrer le processus de cantonnement dans les quatre sites restants et à commencer la reconversion des agents de la police d'intervention rapide, dont les fonctions devraient être adaptées au nouveau climat en Angola. En attendant, UNAVEM III a continué à rappeler à l'UNITA son obligation de communiquer sans plus tarder les noms des agents qu'elle souhaite désigner comme gardes du corps de ses dirigeants.

19. Le programme de désarmement de la population civile, qui devait débiter en mars 1996 et dont les Nations Unies doivent aussi contrôler l'exécution, a été différé. Le Gouvernement a fait savoir qu'il était prêt à s'y atteler prochainement. Il est devenu urgent de lancer ce programme, à la fois pour améliorer les perspectives de paix et pour faire face à l'escalade du banditisme à Luanda et ailleurs en Angola, qui compromet sérieusement les activités de diverses organisations internationales et de la communauté expatriée dans son ensemble.

20. UNAVEM III a continué à suivre la situation des droits de l'homme et à enquêter sur les violations persistantes dans ce domaine. Le Groupe des droits de l'homme de la Mission a participé à plusieurs programmes d'éducation civique organisés à l'intention des troupes de l'UNITA dans les casernes ainsi qu'à la première réunion consultative de la police nationale, à laquelle assistaient également des chefs de police provinciaux. Le Groupe a activement contribué à la diffusion de documents éducatifs de base concernant les droits de l'homme, s'agissant notamment des procédures de présentation de plaintes et de la mise en place de comités locaux des droits de l'homme.

V. ASPECTS HUMANITAIRES

21. Les activités humanitaires se sont déroulées normalement au cours de la période sur laquelle porte le présent rapport. Le Programme alimentaire mondial (PAM) achemine plus de 60 % des secours par voie de terre et a pu utiliser de nouveaux itinéraires. Pour la première fois, un convoi humanitaire est arrivé dans l'est de la province de Huíla par voie de terre, malgré un accident de mine sur le trajet. De plus, le PAM a transporté pour la première fois des fournitures humanitaires de Lobito à Lubango par des routes récemment déminées par la société MECHEM. La route qui part de Sumbe et qui traverse Kwanza Sul peut maintenant être utilisée pour acheminer des fournitures humanitaires et

/...

pour accéder à la zone de cantonnement d'Andulo. Toutefois, les mines, les problèmes de sécurité et les contraintes logistiques continuent de faire obstacle à l'acheminement de l'assistance humanitaire dans bien des parties du pays.

22. Dans la province d'Uíge, le Gouvernement et l'UNITA ont mis en place des mécanismes consultatifs en vue de définir les domaines prioritaires de l'assistance humanitaire. Si les obstacles à la liberté de mouvement n'ont pas été entièrement éliminés, de tels contacts réguliers ont un effet positif, tant sur les activités d'assistance humanitaire que sur le climat de réconciliation dans la province.

23. Les organisations non gouvernementales internationales sont en train d'évaluer les distributions de semences et d'outils agricoles qui ont lieu en 1995. Si, en elles-mêmes, ces distributions ont donné de bons résultats, les rendements risquent d'être faibles dans certaines parties des provinces de Benguela et de Huambo, faute de pluies suffisantes. La mission mixte Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)/PAM d'évaluation des cultures, prévue pour mai 1996, devrait formuler des conclusions plus précises.

24. Les organisations humanitaires continuent à détecter et à éliminer les poches de malnutrition. Une opération, à laquelle ont participé à la fois le Gouvernement et l'UNITA, vient d'être menée à bien à Licua, dans la province de Kuando Kubango. Selon une récente mission d'évaluation dans cette région, l'état nutritionnel de la population s'est amélioré et le bétail paraît aussi en meilleur état. Le paludisme, la diarrhée, les infections respiratoires et la trypanosomiase demeurent les maladies les plus courantes parmi les Angolais. Dans certaines provinces du nord, la trypanosomiase serait la principale cause de décès et une pénurie du médicament Arsobal compromet des programmes de lutte contre cette maladie.

25. Les retours spontanés des personnes qui avaient été déplacées à l'intérieur du pays se poursuivent à petite échelle, surtout dans les provinces de Benguela et de Kwanza Sul. Certaines familles déplacées quittent également les villages près de Jamba et on s'efforce actuellement de les aider à se réinstaller sur le haut plateau central. Dans les zones limitrophes du Zaïre et de la Zambie, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), en coopération avec les organisations non gouvernementales partenaires, fait le nécessaire pour l'accueil des réfugiés qui rentrent. Le 22 mars, il a lancé un appel pour obtenir 30,8 millions de dollars pour son programme de rapatriement de quelque 300 000 Angolais en 1996.

26. Après de longues consultations avec les organismes participants, on met la dernière main à l'appel mis à jour des Nations Unies pour 1996 en faveur de l'Angola, qui sera distribué aux donateurs au cours du mois.

VI. ASPECTS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

27. La démobilisation imminente des soldats mineurs et handicapés a amené le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Groupe pour la coordination de l'assistance humanitaire à formuler, en coopération avec d'autres organes intéressés, un plan d'urgence en vue de créer des services d'orientation et de lancer des projets à effet rapide, d'ici la fin d'avril 1996, dans les six provinces appelées à accueillir la majorité des soldats démobilisés. Ce plan a déjà été lancé grâce à des visites préliminaires dans les zones intéressées. Le programme reçoit quelques fonds de donateurs outre ceux que lui fournit le PNUD, lequel s'efforce d'obtenir d'autres contributions de manière à ce qu'un système d'appui minimum soit mis en place en temps opportun.

28. Une mission de la Banque mondiale s'est rendue en Angola du 2 au 16 février 1996 dans le dessein de définir des projets qui porteraient sur les aspects sociaux au cours de la période de transition, l'accent étant mis en particulier sur les besoins les plus pressants des personnes déplacées à l'intérieur du pays, des réfugiés, des soldats démobilisés, des amputés et des handicapés et ceux des enfants traumatisés par la guerre. Les éléments de projet proposés pourraient comporter un programme d'assistance pour la remise en état de l'infrastructure économique et sociale dans les zones rurales et pour la formation et l'acquisition de compétences ainsi qu'un fonds d'urgence en faveur des enfants touchés par la guerre et d'autres groupes vulnérables.

29. Le Gouvernement n'ayant pas été en mesure de juguler l'inflation et d'entreprendre de vastes réformes politiques, le Fonds monétaire international (FMI) a suspendu le programme négocié avec lui au milieu de 1995, dont l'exécution devait être suivie par le personnel. Le succès de ce programme aurait permis de faire démarrer en 1996 l'octroi de prêts du Fonds, après quoi les opérations de prêt de la Banque mondiale, l'allégement de la dette et les autres formes d'aide des donateurs extérieurs se seraient accélérés. Le FMI reste en contact avec le Gouvernement mais les négociations sur un nouveau programme ne devraient pas démarrer avant le milieu de 1996 ou plus tôt. En attendant, le FMI continue d'apporter une importante assistance technique à la Banque nationale de l'Angola et au Ministère des finances.

30. Le Ministère du plan de l'Angola a mis au point, avec le concours du PNUD, un projet d'appui aux programmes visant à remédier à la pénurie d'agents qualifiés à tous les niveaux de l'administration. Ce projet, qui doit encore être définitivement approuvé par le PNUD, aidera les autorités centrales et provinciales à commencer l'exécution du programme de relèvement national.

VII. OBSERVATIONS

31. Il faut espérer qu'après de nouveaux retards décourageants, le processus de paix en Angola va maintenant progresser avec le début de la deuxième phase du cantonnement des troupes de l'UNITA et de la police d'intervention rapide, ainsi qu'avec celui du casernement des FAA. J'engage instamment le Gouvernement et l'UNITA à prendre les mesures concrètes qui s'imposent à cet égard. Je leur lance également un appel pour qu'ils fassent encore avancer les pourparlers sur les questions militaires et règlent rapidement tous les autres problèmes en

/...

suspens. L'incorporation des troupes de l'UNITA dans l'armée nationale devrait également commencer sans retard. C'est là un domaine qui offre aux deux parties l'occasion de montrer leur bonne volonté et de prendre des mesures concrètes en vue d'une réconciliation nationale authentique.

32. Toutefois, les progrès accomplis durant la période considérée sont limités et n'ont pas répondu aux espoirs suscités par l'entretien qu'ont eu le Président dos Santos et M. Savimbi le 1er mars. Il reste beaucoup à faire pour accomplir les tâches que les deux parties sont convenues d'entreprendre conformément au calendrier récemment modifié; une fois de plus, les délais n'ont pas été respectés. Le processus de paix est toujours à la merci de nouveaux retards et manoeuvres dilatoires. Il est avant tout impératif que l'UNITA procède au cantonnement complet et pleinement vérifiable de ses troupes. Les résultats obtenus jusqu'ici sont insuffisants. Je suis conscient des difficultés d'ordre politique, militaire et psychologique qui sont liées à cet aspect du processus, mais si celui-ci n'est pas exécuté de bonne foi, la mise en oeuvre des autres éléments essentiels sera compromise, notamment le retrait des FAA dans les casernes les plus proches, l'achèvement du cantonnement de la police d'intervention rapide, le désarmement de la population civile et l'intégration des éléments de l'UNITA dans les FAA.

33. La communauté internationale est prête à continuer d'aider le peuple angolais à retrouver la paix, non seulement en fournissant une assistance d'urgence mais aussi en favorisant la reconstruction et le développement économique. En même temps, la patience des principaux donateurs n'est pas illimitée et leur soutien dépendra pour beaucoup de la volonté suivie des parties de parvenir à la paix et à la réconciliation nationale. Par conséquent, je demande une fois encore au Gouvernement et à l'UNITA d'appliquer de bonne foi, dans les délais convenus, les dispositions du Protocole de Lusaka ainsi que les accords cruciaux qui ont été conclus à Libreville en vue d'achever le processus de cantonnement, de constituer les nouvelles forces armées et de mettre en place un gouvernement d'unité et de réconciliation nationales. Il sera indispensable, pour parvenir à la paix, que des changements dynamiques et fondamentaux se produisent en Angola au cours des mois à venir. Le succès à cet égard dépend de la volonté politique du Gouvernement angolais et de l'UNITA.

ANNEXE

UNAVEM III — Effectifs militaires et de police civile (au 29 mars 1996)

Pays	Observateurs militaires	Agents de la police civile	Officiers d'état-major	Soldats	Total
Algérie	8	—	—	—	8
Bangladesh	10	21	21	200	252
Brésil	20	9	38	1 041	1 108
Bulgarie	9	7	—	—	16
Congo	8	—	—	—	8
Égypte	10	15	1	—	26
Fédération de Russie	10	—	—	167	177
Fidji	—	2	—	—	2
France	8	—	12 ^a	—	20
Guinée-Bissau	13	4	—	—	17
Hongrie	10	7	—	—	17
Inde	19	3	49	1 013	1 084
Italie	—	—	4 ^a	—	4
Jordanie	20	20	1	—	41
Kenya	10	—	—	—	10
Malaisie	20	20	2	—	42
Mali	10	15	—	—	25
Namibie	—	—	9	200	209
Nigéria	21	20	—	—	41
Norvège	5	—	—	—	5
Nouvelle-Zélande	6	—	9 ^a	—	14
Pakistan	5	—	8 ^a	—	13
Pays-Bas	15	8	8 ^a	—	31
Pologne	5	—	—	—	5
Portugal	9	11	21	302	343
République de Corée	—	—	6	198	204
République-Unie de Tanzanie	—	3	—	—	3
Roumanie	—	—	26	859	885
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	—	—	3	—	3
Sénégal	10	—	—	—	10
Slovaquie	10	—	—	—	10
Suède	20	10	—	—	30
Ukraine	5	—	—	200	205
Uruguay	10	12	42	799	863
Zambie	10	15	12	414	451
Zimbabwe	23	22	45	799	889
Total	338	224	317	6 192	7 071

^a Spécialistes militaires à l'École de déminage d'UNAVEM III.
